

25 mars 2019

D'INGRANDES LE FRESNE

Atelier citoyen de concertation



DEROULEMENT DE L'ATELIER



Présentation du contexte, des enjeux et objectifs de l'atelier

19h30 -20h00

Echanges sur les usages du territoire



20h00

20h45

Restitution du travail et échanges



20h45

21h30

QU'EST-CE QU'UN PLU ?

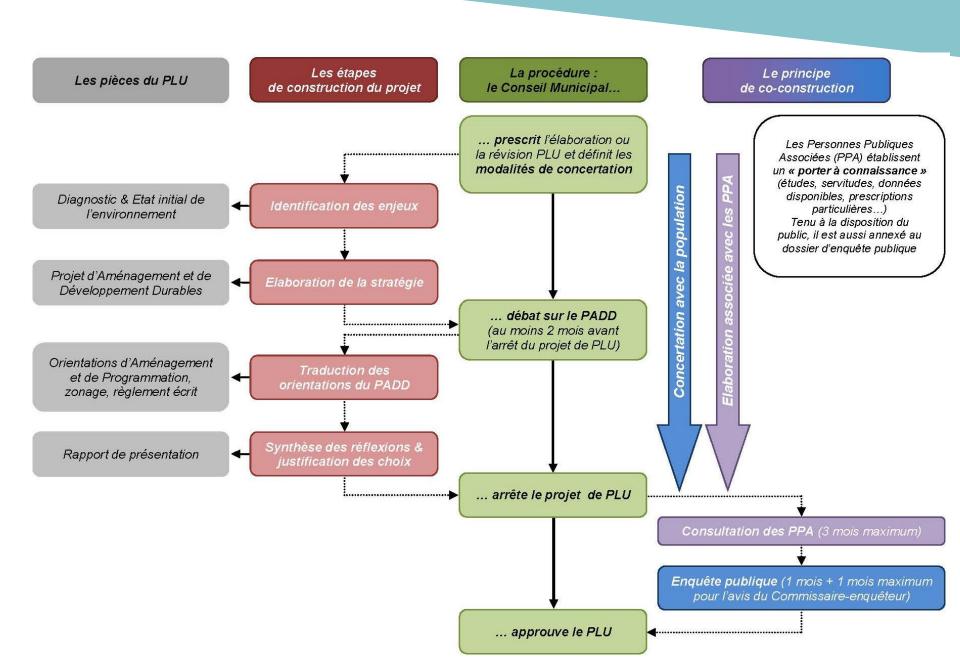
Il réglemente le droit des sols dans une vision prospective

Il permet de se projeter sur les 10 à 15 prochaines années:

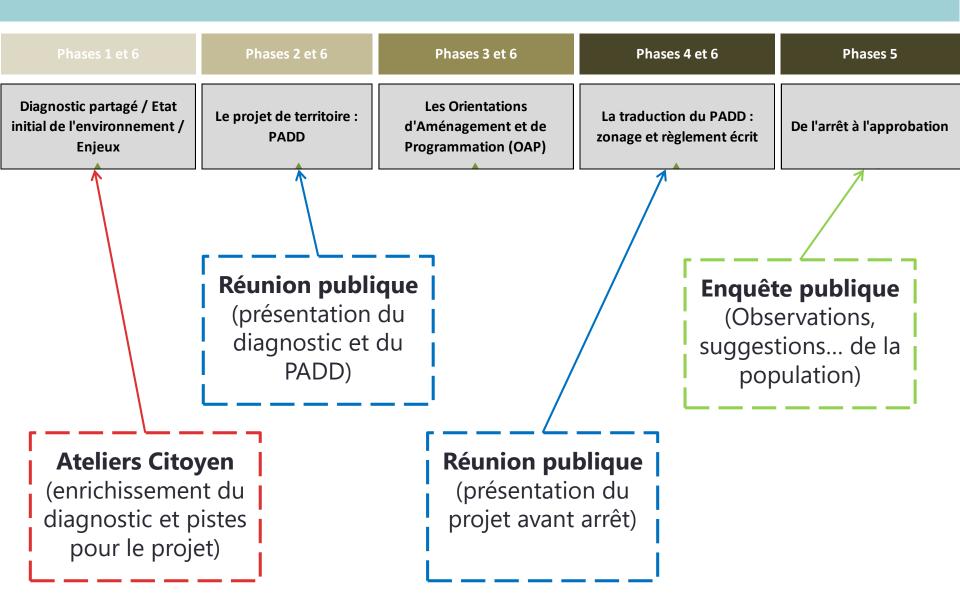
En prenant en compte les atouts et les sensibilités de votre territoire,

En cohérence avec les perspectives de développement locales et en fonction des évolutions supra-communales

Dans une logique d'intérêt général



Calendrier du PLU



La concertation publique

MODALITES DE CONCERTATION

- Deux réunions publiques et un atelier citoyen;
- Une exposition évolutive à chaque grande étape du PLU;
- Un registre pour recueillir les avis, observations et remarques mis à disposition du public pendant la durée des expositions;
- **Articles** sur le **site internet** de la commune et dans le **bulletin municipal** ;
- Articles dans la presse locale;



Des articles dans le magazine municipal et sur le site internet de la commune

> Une exposition publique qui présente le projet du PLU > Un atelier citoyen prévu le mardi 9 octobre de 18h30 à 20h30 à Méon > Des réunions publiques aux grandes étapes d'élaboration du PLU

OBJECTIFS DE LA RENCONTRE

Identifier les usages à l'échelle communale pour qualifier le fonctionnement global du territoire,

Reconnaitre les spécificités et singularités d'Ingrandes Le Fresne ainsi que ses **relations** / **connexions** / **complémentarités** avec les communes voisines afin de déterminer son rôle dans le fonctionnement de l'intercommunalité.

ENJEUX DE LA RENCONTRE

<u>Un travail sur les usages afin de mieux comprendre les enjeux :</u>

- Comment améliorer le cadre de vie des habitants ?
- Comment attirer de nouveaux habitants sur le territoire ?
- Comment conserver / renforcer l'animation du bourg ?
- Comment tendre vers un développement territorial cohérent à l'échelle de la commune nouvelle tout en valorisant les caractéristiques des communes historiques ?

L'atelier de travail



Se répartir en plusieurs tables de travail



Désigner un maitre du temps



Désigner un rapporteur pour rapporter les échanges du groupe en plénière

ORGANISATION

L'atelier de travail



Se répartir en plusieurs tables de travail



Désigner un maitre du temps



Désigner un rapporteur pour rapporter les échanges du groupe en plénière

LES OUTILS



Les cartes : une au format A0 du territoire communal une au format A3 de la localisation de la commune



Une liste de questions



Des crayons pour annoter la carte